



Visa ascendant francais à charge pour mes parents

Par **HATIM**, le **15/03/2009** à **06:22**

bonjour rnje suis citoyen francais d'origine marocaine agé de 33 ans, situation assez bonne, et je prends à ma charge mes parents qui vivent au maroc ces derniers se sont toujours présentés chez moi en france en demandant un visa au consulat de france au maroc et n'ont jamais eu de probleme, ils ont toujours respecté la durée de leur séjour en france..... rnSauf que ces derniers temps comme j'ai demandé un visa long séjour pour eux pour éviter de se présenter chaque fois au consulat de france ainsi que chaque fois il fallait payer des timbres pour l'attestation d'acueil et des frais de visa qui leur coute cher à chaque demande.... rnMalheureusement maintenant ils veulent plus leur donner de visa j'ai fais recours vis a vis de la commission mais toujours rien (pas de réponse) rnmes parents sont bloqués maintenant ils peuvent même plus venir voir leur fils rnet je ne trouve pas cela normale, meme le consulat ne me reponde pas sachant que j'ai renouvelé ma demande par (mail/fax....) rndonc je compte sur vous pour mieux m'expliquer ce qu'il faut vraiment faire car je cherche des solutions sinon devrai-je voir un avocat rnmerci à vous rncordialement

Par **amiami**, le **16/03/2009** à **21:54**

bonjour, rnrnjuste je tente a t'aider rnrnvoila un petit lien qui peut être utile
:rnrn<http://209.85.229.132/search?q=cache:W8WFPYqDOTAJ:www.senat.fr/questions/base/2004/qSEC>
bon courage

Par **utckimo**, le **03/05/2010** à **15:54**

Bonjour Hatim,rnJe suis dans la même situation que toi , j'ai déposé une demande de visa long séjour ascendant français pour mes parents au consulat à Fes, en mois de Février , jusqu'à aujourd'hui aucune nouvelle .rnJ'espère que ça s'est débloqué pour toi ,rnPeux tu me dire stp les services à contacter ici en France ?rnQuand j'appelle le consulat , il me dit que faut attendre l'autorité (sans me préciser quel organisme OMI ,prefecture ...)rnMerci

Par **sadora**, le **05/08/2010** à **21:49**

bonjour ucktimornrne je m'apprete à demander un visa long séjour pour mes parents au maroc au consulat de marrakech.rnje voulais savoir si tes parents ont pu avoir leur visa ou si ta situation est toujours bloquée comme hakim.rnMerci pour ta réponse cordialement

Par **sarah**, le **18/02/2011** à **18:59**

Bonjour tout le monde , rnrnJ'espère que le consulat ont pu te demander de bonnes nouvelles . Je suis dans la même situation que toi , j'essaie de faire venir ma mère mais j'ai peur que le consulat refuse totalement les visas que je lui fait faire . rnPourriez - vous m'aider ? rnDonnez moi une réponse au plus vite . Merci beaucoup .

Par **amajuris**, le **19/02/2011** à **13:41**

bjr,rnje pense que le problème réside dans le fait que le pays d'accueil veut être sûr que ces parents souvent âgés ne seront pas une charge pour ce pays.rnen particulier qu'ils disposent de ressources suffisantes pour subvenir à leurs besoins en particulier s'agissant de personnes âgées en cas de maladie et d'hospitalisations, de moyens d'existence et de rapatriement.rnsi ils ne peuvent pas apporter les preuves de ces moyens je crains que le visa long séjour ne soit refusé.rncdt

Par **zakary**, le **10/03/2011** à **10:47**

Bonjour,rnrnPouvez-vous m'informer des démarches nécessaires pour la prise en charge des parents vivants au maroc ?rnrnMerci par avance.rnrnJ'ai déposé deux dossiers de demande de visa court-séjour et à chaque fois, mes parents ont eu droit à un refus !!! rnrnMaintenant, je souhaite que mes parents soient à ma charge et je ne sais pas comment faire.rnrnBon courage pour tout le monde.

Par **mimi493**, le **10/03/2011 à 14:41**

Pour que vos parents soient à votre charge, il suffit de leur envoyer l'argent, tous les mois, pour subvenir à leurs besoins.

Par **zakary**, le **10/03/2011 à 15:35**

Chaque année, j'envoie de l'argent à mes parents (en moyenne 4 fois par an).

Par **mouna**, le **27/05/2012 à 20:22**

Bonjour, j'aimerais demander un visa long séjour pour ma mère qui est à ma charge depuis 3 ans. je lis très souvent que c'est difficile à obtenir. quelqu'un a-t-il pu obtenir une réponse positive? votre réponse est très précieuse pour moi. merci pour votre retour.

Par **iii**, le **09/06/2012 à 23:36**

bonsoir mouna j'ai demandé un visa ascendant français pour ma mère deux fois et ça a été refusé malheureusement malgré l'assurance je suis hors de moi car j'aimerais que ma mère vienne passer quelques jours avec nous

Par **mos1983**, le **26/08/2012 à 23:43**

Bonjour iii, pouvez-vous s'il vous plaît me dire pour quelle raison le visa de votre maman a été refusé? j'en suis très triste, vous remercie d'avance,

Par **mos1983**, le **26/08/2012 à 23:44**

Bonjour iii, pouvez-vous s'il vous plaît me dire pour quelle raison le visa de votre maman a été refusé? j'en suis très triste, vous remercie d'avance,

Par **ahmed**, le **25/09/2012 à 16:42**

Bonjour, Je souhaite me lancer dans l'aventure de faire venir mes parents du Maroc (ascendant français). Quelqu'un peut-il me conseiller sur la démarche? merci à tous

Par **serpent**, le **18/10/2012** à **13:24**

bonjour à tous rnsi vos parents n'arrivant pas à venir vous voir , allez plutot les voir c encore mieux sans s'emmerder . c mon avis persornbon courage à tous

Par **savannahparis**, le **29/10/2013** à **13:00**

les droits de l'homme de la famille sont tout simplement pas respectés car un refus mérite au moins une motivation!!!!!!rnla france c'est une terre d'accueil certe mais à c^té elle méprise vos droits et vos famillesrnrn[fluo]**on se demande alors pourquoi tant d'étrangers prennent des risques pour venir s'installer en france si c'est pour y être méprisés et voir leurs droits non respectés.**[/fluo]